



# CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE

## DECLARATION LIMINAIRE

Paris, le 29 novembre 2023

Monsieur le secrétaire général pour l'administration, monsieur le directeur, mesdames, messieurs,

Aujourd'hui se tient le 103<sup>ème</sup> conseil central de l'action sociale, nos représentants UNSA Défense renouvellent leur vœu de participer aux rendez-vous sur tous les sujets qui seront présentés.

L'UNSA Défense a pris acte de la dotation d'un budget de 750 millions d'euros au profit du plan famille 2 pour une durée étendue de 2024 à 2030. A ce titre, l'UNSA Défense en a apprécié la présentation mercredi 22 novembre dernier, cette présentation ayant été un lieu d'échanges intéressants. Un RETEX quantitatif du plan famille 1 sur sa réelle utilisation par les personnels civils a été demandé lors de la présentation du plan famille 2. Le ministre des Armées ne doit pas oublier que les personnels civils font partie intégrante de la communauté de Défense et que les personnels civils sont les éléments supports de stabilité des postes.

L'UNSA-Défense souhaiterait que les membres des comités sociaux puissent être destinataires des notes de mises en œuvre des AACV afin de proposer des projets. En effet, même si un bilan de leur utilisation est effectué par les Présidents des comités sociaux, le fait est que ces « projets » doivent bénéficier également aux agents civils de catégories C. La très grande majorité des projets concernent essentiellement des militaires du rang. Etre membre d'un comité social ne doit pas se limiter à l'utilisation des seules ASCC. L'UNSA-Défense s'interroge également sur la mise en place des commissions restreintes. En effet, malgré des désignations loin de nous satisfaire, certaines ne se sont toujours pas réunies. N'y a-t-il plus aucun dossier à traiter...

Permettez-nous d'en douter au regard de l'inflation qui nous impacte tous.

L'UNSA Défense ne reviendra pas sur le réseau de l'action sociale qui est frappé d'une baisse d'effectifs et de difficultés dans le renouvellement du personnel. Un fonctionnement en mode dégradé qui dure depuis plusieurs années finira par avoir raison même des plus motivés et nous finirons tous par faire le constat de départ vers d'autres cieux, à l'instar des fonctionnaires, des ouvriers et des contractuels actuellement. S'interroger sur l'attractivité de notre réseau social devrait faire partie intégrante de nos préoccupations. Les ressortissants le méritent.

L'UNSA Défense s'inquiète encore de l'inflation actuelle qui touche l'ensemble des ménages. Un retour de terrain met en évidence des soucis en matière de restauration de certains de nos collègues. La politique sociale en matière de restauration collective doit être appliquée pour tous. Nous réalisons qu'aucun agent civil ne paye le même prix en restauration, qu'il soit dans les forces, au sein d'un site DGA ou même en convention avec un site de restauration interministériel. Sachez aussi que certains agents n'ont aucun service de restauration, qu'ils doivent utiliser leur propre véhicule sans aucun dédommagement, aucun ticket restaurant.

Nous souhaiterions en faire un thème à explorer pour 2024, afin de tendre vers une harmonisation des pratiques et surtout une justice ministérielle.

L'UNSA Défense ne manquera pas d'intervenir en cours de séance si le besoin s'en fait sentir.

Merci de votre attention.